



Organisation des Nations Unies

Transcription de la conférence de presse « ONE UN » en RDC Mercredi 26 juillet 2017

La conférence de presse conjointe des Nations Unies était animée à partir de Goma par Fabienne Pompey, porte-parole par intérim de la MONUSCO ; par Fabien Faivre, membre du Groupe de Communication des Nations Unies (UNCG), et par le colonel Serge Haag, porte-parole militaire de la MONUSCO.

Un seul invité a participé à cette conférence de presse depuis Kinshasa, le Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme, Jose Maria Aranaz.

Porte-parole par intérim de la MONUSCO [Fabienne Pompey] : Amis auditeurs de Radio Okapi, Bonjour. Bonjour aussi aux journalistes présents de matin à Goma et à Kinshasa pour cette conférence de presse.

Nous avons la chance d'accueillir cette semaine en RDC, madame Amina Mohammed. Cette diplomate d'origine Nigériane a pris fonction en février dernier en tant que Secrétaire générale adjointe des Nations Unies, soit numéro deux de l'organisation. En charge de l'agenda 2030 pour le développement durable, sa mission a pour but la revitalisation de la participation des femmes et le leadership pour la paix, la sécurité et le développement.

Cette mission a débuté lundi à Kinshasa par des rencontres avec les autorités congolaises, l'équipe pays des Nations Unies et la MONUSCO, le corps diplomatique et des organisations de femmes.

Mme Amina Mohammed arrive aujourd'hui à Goma où elle va rencontrer des associations de femmes et se rendra dans un camp de déplacés

Elle est accompagnée dans cette mission par Madame Phumzile Mlambo-Ngcuka, Sous-Secrétaire générale des Nations Unies et Directrice exécutive de l'ONU Femmes, de Madame Pramila Patten, Représentante spéciale du Secrétaire général sur la violence sexuelle dans les conflits, de Madame Bineta Diop, Envoyée spéciale du Président de la Commission de l'Union Africaine pour les femmes, la paix et la sécurité.

Lors d'une conférence de presse hier à Kinshasa, la numéro deux des Nations Unies a insisté sur le besoin de respecter les droits de l'homme et la tolérance zéro en matière d'impunité. Elle a noté les progrès accomplis en RDC dans la lutte contre les violences faites aux femmes mais s'est inquiétée des conséquences des conflits actuels qui pourraient remettre en cause ces acquis. Elle a également plaidé pour une participation accrue des femmes et des jeunes dans le processus électoral. A ce sujet, elle a insisté sur la nécessité de poursuivre le dialogue.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org : tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i. : Pompey@unric.org : tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Toujours dans le cadre de la lutte contre l'impunité, la MONUSCO estime que l'ouverture à Goma le 22 juillet du procès de l'ancien chef FDLR, Nzitonda Seraphin est un signe encourageant.

Il est accusé de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité perpétrés en 2010 à Kibua Mpofi dans le territoire de Walikale. Dans cette localité, au moins 380 femmes et filles ont été victimes de viols collectifs et au moins 116 personnes, dont 15 enfants, ont été enlevées et soumises au travail forcé. L'ouverture de ce procès contribue à apporter un soulagement aux victimes qui ont attendu sept ans durant que justice leur soit rendue. La Section Protection de l'Enfant de la MONUSCO participera à toutes les procédures en soutien aux victimes et continuera à suivre le procès de près.

D'autre part, nous avons appris ce matin la nomination des trois experts internationaux qui dirigeront l'équipe d'experts qui enquêtera dans les Kasais.

Ils sont nommés par le Haut-commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein.

Il s'agit de Bacre Ndiaye (Sénégal), Luc Côté (Canada) and Fatimata M'Baye (Mauritanie).

Cette nomination est conforme à la résolution prise par le Haut-commissariat le 22 juin qui prévoit qu'une équipe d'experts travaille à collecter et préserver les informations sur les violations des droits de l'homme et les violations du droit humanitaire international dans les Kasais en coopération avec le gouvernement congolais. Celui-ci doit faciliter le travail des experts qui partageront leurs conclusions avec les autorités judiciaires de la RDC.

Porte-parole par intérim de la MONUSCO [Fabienne Pompey] : Fabien, je vous passe la parole maintenant, un petit point sur les activités de l'Equipe-pays.

Membre du Groupe de Communication des Nations Unies [Fabien Faivre] : Merci Fabienne et bonjour à tous. **L'ONU augmente la fréquence de ses vols et diversifie les destinations dans la région du Kasai pour mieux répondre aux besoins des populations déplacées.**

En effet, le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS), géré par le Programme alimentaire mondial va désormais desservir Lusembo et Ilebo, deux fois par semaine. Un vol Kananga-Tshikapa-Mbuji-Mayi aller-retour sera assuré tous les jours du lundi au vendredi. Une fréquence a été aussi ajoutée chaque mercredi sur la ligne Kinshasa-Goma-Kalemie-Kananga-Kinshasa.

UNHAS étudie la possibilité de desservir d'autres destinations, telles que Lwiza, Luebo, Mwika où se trouvent également de nombreux déplacés.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i. : Pompey@unric.org ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Toujours dans la province du Kasai, 130 cas suspects de méningite ont été enregistrés les zones de santé de Bulape et Mweka.

Les autorités et acteurs humanitaires s'inquiètent de la très nette augmentation du nombre de cas suspects. Faute de kits de prélèvement disponibles, la Division Provinciale de la santé ne peut déterminer s'il s'agit bel et bien d'une épidémie de méningite.

Dans le Tanganyika, Quelque 11 000 déplacés ayant fui la violence intercommunautaire qui fait rage dans la chefferie de Kansambala, territoire de Moba, ont commencé à recevoir des rations alimentaires du Programme Alimentaire Mondial, distribuées par son partenaire Action Contre la Pauvreté. En revanche le PAM a dû suspendre son assistance à plus de 2500 personnes à Lusaka et Ponde, à une cinquantaine de kilomètres de Moba, pour cause d'insécurité qui réduit l'accès des humanitaires aux populations dans le besoin.

Porte-parole par intérim de la MONUSCO [Fabienne Pompey] : Merci beaucoup Fabien, je passe maintenant la parole au Lt-Colonel Haag qui va nous faire le point sur les principaux événements militaires de la semaine.

Porte-parole militaire de la MONUSCO [Lt-Colonel Serge Haag] : Merci Madame. Bonjour à tous.

Dans la semaine écoulée, quatre informations importantes qui concernent les provinces du **Nord Kivu**, du **Haut-Uélé** et du **Grand Kasai**.

Au **Nord Kivu**, les populations des localités concernées par la fermeture des bases de la MONUSCO, les responsables de la société civile, de l'administration et les notables ont pu échanger avec le commandant de la Force de la MONUSCO, le Lieutenant-Général Derrick Mgwebi.

Le Général s'est en effet rendu le 21 juillet à **Masisi centre, Walikalé, Bunyampuli** et **Nyabiondo** pour expliquer aux populations les raisons de la fermeture de ces bases et le dispositif mis en place pour continuer à assurer la protection des civils. Il a aussi rencontré les troupes indiennes qui sont amenées à se retirer de ces zones.

Ce nouveau dispositif est fondé sur la mobilité et la flexibilité de la Force. Le Général s'est aussi entretenu le 24 juillet avec les troupes indiennes de **Himbi** et **Munigi** pour apprécier leur capacité opérationnelle à mettre en œuvre ce mode opératoire.

Toujours dans le Nord-Kivu, la coopération étroite entre les FARDC et la MONUSCO se renforce avec des opérations conjointes, mais aussi des visites de terrain conjointe pour rencontrer les troupes.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i: Pompey@unric.org ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Le Lieutenant-Général Mgwébi s'est ainsi rendu, le 25 Juillet, avec le Général de Brigade Bruno Mandevu des FARDC, Chef des opérations **Sukola-II**, à **Kiwanja, Nyamilima**, et **Rwindi** où opèrent les contingents de la MONUSCO et les FARDC.

Dans cette région, les Forces coalisées MONUSCO-FARDC continuent de maintenir une forte pression contre les forces négatives afin de mettre un terme à leur activisme et les neutraliser.

La MONUSCO a par ailleurs fourni des rations alimentaires et du fuel aux FARDC de l'opération **Sokula-II**.

Au titre des activités de stabilisation, la prison de **Munzenze** de Goma a bénéficié, le 19 juillet 2017, d'un don de matériel de sécurité et de construction. La prison a reçu des tentes, des barbelés et des sacs de ciment afin de renforcer la sécurité de cet établissement.

Dans la province du Haut-Uélé, la MONUSCO continue de mener des opérations de dissuasion par des patrouilles et des rondes d'hélicoptère afin de prévenir et perturber les exactions des éléments de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA) dans la région.

Enfin, la Force de la MONUSCO poursuit sa montée en puissance par la mise en place effective de troupes supplémentaires à **Mbuji-Mayi** et **Tshikapa** dans le **grand Kasai**. Ce qui témoigne de la détermination et de l'engagement de la Force à assurer pleinement son mandat de protection des civils.

Porte-parole par intérim de la MONUSCO [Fabienne Pompey] : Merci beaucoup colonel. Nous allons passer maintenant la parole à Kinshasa où Jose Maria va nous faire le point sur la situation des droits de l'homme en RDC.

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Jose Maria Aranaz] : Merci beaucoup Fabienne, aujourd'hui, on va présenter la note mensuelle du mois de juin [2017] et aussi la note semestrielle qui présente le bilan des violations des droits humains depuis le début de l'année jusqu'à la fin du mois de juin et qui montre et documente les tendances préoccupantes en matière des droits humains.

Premièrement, je voudrais souligner que notre bureau a documenté au moins 2 822 violations des droits humains dans le territoire de la RDC, ce qui représente une augmentation importante par rapport à la même période en 2016.

Une autre tendance préoccupante, c'est que les agents de l'Etat sont responsables de la majorité de violations des droits humains, cela veut dire 58 % dont 591 victimes d'exécutions extrajudiciaires, et les FARDC de 527 exécutions extrajudiciaires.

Les premiers responsables des violations des droits humains au cours du premier semestre de cette année, étaient les éléments de la PNC qui étaient responsables d'au moins 25 % de toutes les violations des droits humains enregistrées dans le territoire de la RDC.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i. : Pompey@unric.org ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Les groupes armés ont été identifiés comme responsables de 1 195 violations dans les territoires affectés par les conflits, et il faut souligner que la majorité des violations était perpétrée par les groupes armés nationaux.

884 civils ont été assassinés dans les territoires affectés par les conflits dont 343 par les groupes armés.

Nous avons enregistré 210 victimes des violences sexuelles liées aux conflits, et 430 violations des droits fondamentaux d'espace démocratique qui sont plus que toutes les violations des droits civils et politiques au cours de l'année 2015-2016. Cela montre que la répression des libertés fondamentales est incompatible avec l'environnement approprié au processus électoral.

Dans le cadre de la lutte contre l'impunité, il faut saluer les efforts des autorités, et au moins 54 militaires des FARDC et 20 agents de la PNC ont été condamnés par l'acte constitutif des violations des droits humains depuis le début de l'année.

Et dans le cadre du renforcement institutionnel, notre bureau a organisé 159 activités de renforcement des capacités avec les autorités ou les partenaires locaux. Merci beaucoup.

Question 1

Justin Kabumba/ Congo Synthèse (Goma) : Ma question s'adresse à l'Equipe-pays : A Rusambo, localité située entre le territoire de Walikale et le sud du territoire de Lubero, la situation humanitaire se dégrade davantage pour les déplacés qui ont trouvé refuge dans cette contrée. Ces déplacés n'ont pas bénéficié d'une quelconque assistance de la part des ONG jusqu'à présent, parce qu'on signale qu'il y a eu des affrontements la semaine dernière.

Mais selon un habitant joint par téléphone le mardi dernier, il témoignait que l'une des femmes réfugiées qui ont fui cette contrée, a perdu sa vie. Maintenant, nous aimerions savoir s'il y a des mesures qui ont été prises de la part des ONG humanitaires.

Porte-parole par intérim de la MONUSCO [Fabienne Pompey] : Juste si je peux préciser quelque chose, c'est une conférence des Nations Unies, nous ne [représentons] pas les ONG. Et pour être clair si ça restait encore un petit peu flou, si vous voulez, l'équipe-pays représente en fait les agences des Nations Unies qui travaillent à la fois dans l'humanitaire et le développement. Maintenant, je laisse la parole à Fabien [pour répondre] sur cette question dans le Lubero.

Membre du Groupe de Communication des Nations Unies [Fabien Faivre] : Tout à fait, la situation est critique, comme vous le savez très bien. Les humanitaires ont du mal à accéder à ces espaces.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i. : Pompey@unric.org ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Après concernant exactement ce cas précis, je pense qu'on pourra revenir vers vous la semaine prochaine, en consultant notamment OCHA qui pourra nous en dire un peu plus sur cette situation.

Question 2

Dany Nguba/ La Prospérité : Ma question, vous vous en doutez certainement, c'est la réaction de la MONUSCO suite à la nomination de Joseph Olengankoy comme président du CNSA. Jusque-là, il y a un tollé qui s'enregistre au sein de la classe politique. Nous savons que la situation qui prévaut en RDC est suivie par la MONUSCO qui appuie notamment la CENI dans l'organisation des élections. Quel est le son de cloche de la MONUSCO par rapport à cette question ?

Porte-parole par intérim de la MONUSCO [Fabienne Pompey] : Oui effectivement, nous sommes informés, et nous regrettons que le consensus qui a abouti à la rédaction, à la signature de l'Accord du 31 décembre 2016, n'ait pas prévalu pour la mise en place du CNSA et sur la manière dont l'accord devrait être mis en œuvre pour aller de l'avant.

La MONUSCO continuera à s'acquitter de son mandat de bons offices ; à l'appui de la mise en œuvre intégrale et consensuelle de l'accord entre ses signataires. Ce qui est la seule façon viable d'établir les conditions nécessaires pour organiser les élections pacifiques et crédibles.

En outre, le Secrétaire général de l'ONU doit de nouveau faire un rapport sur la mise en œuvre de l'accord au Conseil de sécurité le 15 août prochain, y compris sur le niveau d'inclusion et de consensus au niveau de la mise en œuvre de cet accord. J'espère que la réponse à la question vous a satisfait.

Question 3

Caleb Kabanda/ Journaliste indépendant (Goma) : Ma question s'adresse au directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme. Dans une publication de Al Jazeera, il est dit que dans le rapport du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme, la plupart de fosses communes qui ont été creusées dans le Kasai ont été creusées par des FARDC. Ma question est de savoir est-ce que le Bureau conjoint a-t-elle des preuves matérielles prouvant l'implication des FARDC d'avoir creusé ces fosses communes ?

Est-ce que vous avez des vidéos et des photos qui prouvent que ce sont des FARDC qui ont creusé la plupart de ces fosses communes ?

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Jose Maria Aranaz] : Merci beaucoup pour la question. Je pense que c'est important de clarifier la terminologie avec un peu de précision. Notre communiqué de presse fait référence aux rapports qui ont été compilés entre janvier et juin 2017, ça fait référence aux premières 42 fosses communes qui ont été identifiées par notre bureau.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i. : Pompey@unric.org ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Selon les témoignages que nous avons compilés, les FARDC ont creusé les fosses communes, mais cela ne veut pas dire qu'elles sont les responsables de ces massacres.

Et c'est pour cela que notre bureau et tout le système des Nations Unies, sont prêts à donner leur appui aux autorités pour mener une enquête transparente et crédible, afin d'établir les responsabilités de ceux qui sont responsables de ces massacres.

Mais pourquoi avoir creusé ces fosses communes et quelles sont les raisons qui ont conduit à creuser ces fosses communes, on ne pourra l'établir qu'après les investigations et enquêtes que nous sommes prêts à appuyer. Merci.

Question 4

Isaac Ngweza/ Congo Ya Lelo : Je pose ma question à Madame Pompey ou au porte-parole militaire de la MONUSCO par rapport au retrait des troupes des Nations Unies à Walikale, Masisi et Nyabiondo. Walikale demeure l'une des zones rouges où il y a encore la présence des groupes armés et des Mayi-Mayi. Si le retrait a été fait dans le cadre de diminution du nombre de casques bleus, comme on l'a déclaré la fois dernière, je voudrais un peu savoir, si on devait réduire les troupes, pourquoi ne pas retirer par exemple les casques bleus béninois qui se trouvent au Katanga- je parle du Katanga dans son ancienne configuration regroupant quatre provinces-, et renforcer Walikale pour assurer la sécurité, mais on retire les troupes là-bas et on laisse Walikale dans l'incertitude ?

Porte-parole militaire de la MONUSCO [Lt-Colonel Serge Haag] : Je prends juste une partie de la question et peut-être Madame Pompey va compléter. Moi, je crois qu'il ne revient pas au confrère de faire des analyses par rapport à une décision qui a été prise. Pour ce que je connais de la situation, il y a eu une étude préalable.

Il n'est pas question ici de comparer le Katanga au Kasai, etc. chaque secteur a ses prérogatives, chaque secteur a ses bataillons et également ses missions et ses fonctions.

Cette question que vous évoquez a été même posée sur le terrain lorsque nous y étions, de savoir mais pourquoi précisément Walikale, et pourquoi pas Masisi, etc. Et la réponse qui a été donnée aux populations et aux notables qui sont là et même aux jeunes qui ont posé cette question, c'est que tout répond à une planification. La réduction des troupes qui est la base de cette histoire de fermeture des bases et ensuite, la stabilité constatée dans ces régions.

En dehors de ça, il faut également prendre en compte les efforts qui sont faits à l'heure où nous parlons, par rapport [Inaudible].....qui sont engagés et qui travaillent nuit et jour pour faire [re] venir la paix dans ces localités. Alors, quand on regarde tout ça, c'est qu'il est peut-être bon de retirer des troupes et les envoyer encore ailleurs où il y a plus de problèmes. Voilà, c'est ce que je voulais répondre rapidement.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i: Pompey@unric.org ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Porte-parole par intérim de la MONUSCO [Fabienne Pompey] : Je peux peut-être juste ajouter quelque chose. Oui comme vous disiez, c'est une réduction d'effectifs qui touche les effectifs maximum auxquels la MONUSCO a droit, si on se réfère à la résolution 2348 du Conseil de sécurité.

Et il fallait de toute façon diminuer le nombre de troupes. C'est vrai que ce n'est pas facile, parce que partout où actuellement il y a des casques bleus, ce sont des zones en insécurité.

Donc, évidemment, il n'est pas facile de savoir quelle zone est plus en insécurité qu'une autre.

En ce qui concerne les cinq bases, nous nous sommes effectivement assuré qu'il y avait une présence des forces de sécurité nationales pour prendre le relais, mais aussi que nous avons la possibilité à partir des bases qui restent, parce qu'il reste des bases au Nord-Kivu, on pouvait déployer des troupes rapidement dès qu'on est alerté par un incident sécuritaire. Voilà le dispositif mis en place.

Donc, Walikale n'est pas un vide sécuritaire, Walikale est sécurisé de façon différente.

Question 5

Jeremy Kihambu/ Radio Tayina (Goma): Depuis lors, la LUCHA dénonce que Maman Sidikou ne se prononce pas. [Malgré] tout ce que nous sommes en train de vivre, il ne se prononce toujours pas, il ne se présente jamais aux conférences de presse.

Comment trouvez-vous cette opinion de la LUCHA qui voudrait que Maman Sidikou puisse rendre le tablier, parce qu'il y a même une résolution mais qui est toujours foulée au pied.

Porte-parole par intérim de la MONUSCO [Fabienne Pompey] : J'expliquais il y a quelque temps que le mandat attribué à la MONUSCO confère au Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC [la prérogative] de mener des bons offices.

Alors c'est vrai que les bons offices, on a l'impression qu'on ne sait rien, on ne sait pas ce qui se passe, et que du coup on a l'impression qu'on ne s'exprime pas, qu'on ne prend pas position, d'abord ce n'est pas à la MONUSCO de prendre position. Et ensuite, les bons offices, c'est de la diplomatie. Et la diplomatie si elle n'est pas discrète, ce n'est plus de la diplomatie, ça ne fonctionne pas.

Ce dont je peux vous assurer c'est que le Représentant spécial du Secrétaire général ne ménage pas ses efforts pour faire ce qui lui a été demandé, c'est-à-dire, soutenir la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre.

Il voit tous les acteurs, parfois séparément, parfois ensemble pour essayer de maintenir le dialogue et de faire avancer cette mise en œuvre de l'accord.

On constate tous qu'il y a des avancées, parfois des obstacles, parfois des reculs. Mais on ne peut pas s'exprimer à tout bout de champ sur l'évolution en cours. Je pense que quand il sera nécessaire, le

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i. : Pompey@unric.org ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Représentant spécial du Secrétaire général pourra s'exprimer. Mais lui, il rend compte d'abord au Secrétaire général qui rend compte au Conseil de sécurité.

Donc, le Conseil de sécurité entendra toute l'appréciation que la Mission fait de la situation et lui décidera des mesures à prendre. C'est comme ça que ça se passe.

Alors c'est vrai, je peux comprendre que ce soit un petit peu frustrant, que nos réponses vous paraissent parfois un peu insatisfaisantes, mais c'est aussi le cœur de la mission. On n'est pas des acteurs politiques, on n'est pas une ONG, on n'est pas la société civile, on représente des gouvernements dont le Gouvernement congolais qui ont choisi de donner à la MONUSCO ce mandat. Et cette position fait que nous nous exprimons de façon, j'allais dire, raisonnée conformément à notre mandat. J'espère que vous êtes satisfait de cette réponse.

Question 6

Sylvie Manzambi/ Journaliste indépendante (Goma) : Ma question s'adresse à M. Jose Maria Aranaz, directeur du BCNUDH. Il a évoqué quelques cas statistiques relatifs aux violations des droits de l'homme en RDC, 2 800 cas et 210 victimes des violences sexuelles liées aux conflits dans le territoire de la RDC. J'aimerais savoir quelles sont les mesures prises, préventives bien sûr, évidemment en collaboration avec le Gouvernement congolais, pour éviter la hausse de ces chiffres dans l'avenir ?

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Jose Maria Aranaz] : Merci beaucoup. Oui, nous travaillons de manière très proche avec les autorités, soit l'auditorat militaire, soit la justice civile, soit la Conseillère spéciale du chef de l'Etat [congolais] pour les cas de violences sexuelles et de recrutement d'enfants, de différentes manières.

Nous contribuons à identifier les responsables des violations des droits humains et les responsables des violences sexuelles.

Nous avons un programme d'appui aux victimes, aux témoins pour leur protection que nous faisons ensemble avec les autorités. Avec le soutien des bailleurs de fonds, nous avons [ouvert] des cliniques légales pour donner l'assistance aux victimes et aux témoins. Et nous sommes en train de travailler avec les autorités pour renforcer le cadre de protection des victimes et témoins dans le cadre juridique. Ça c'est le message principal qui était aussi [réitéré] par la Secrétaire générale adjointe des Nations Unies et la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en matière des violences sexuelles.

La question des violences sexuelles est prioritaire pour tout le système des Nations Unies, pour le BCNUDH. Nous sommes ici pour donner l'appui aux victimes, aux témoins et aux autorités pour éradiquer cette pratique exécrable, et pour la réhabilitation socio-morale et la réparation des victimes des violences sexuelles.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i. : Pompey@unric.org ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Question 7

Jeanpy Cisekedi/ Agence Multimédia : Je reviens sur la question que j'avais posée la semaine passée parce que j'avais une partie de réponse. En fait je voudrais savoir, qui opère généralement au Kasai ? Est-ce que ce sont des groupes armés pour que la MONUSCO s'y intéresse et installe ses bases, on parle aujourd'hui de six bases installées au Kasai, mais au fait qui tue les gens au Kasai ? Qui opère finalement ?

Porte-parole par intérim de la MONUSCO [Fabienne Pompey] : La question me surprend un petit peu, parce que c'est quand même un peu de notoriété publique, parce qu'il y a à la fois des exactions commises par les milices, et il y a à la fois des exactions qui ont été commises par les [forces] de sécurité congolaises. C'est pourquoi d'ailleurs il y a une mission d'enquête pour savoir qui est responsable de quoi. Il y a effectivement des milices.

Pourquoi la MONUSCO s'y déploie ? Elle s'y déploie parce que sa mission est de protéger les populations et que la situation sécuritaire s'est considérablement dégradée et qu'il est normal que la MONUSCO déploie des troupes dans la zone.

Question 8

Nicaise Muzany/ Afriqueecho.ch : Je pense que cette question, je l'adresse à Fabienne Pompey, tout comme à Théophane Kinda ou à Jose Maria Aranaz.

Tout à l'heure lorsque Jose Maria Aranaz venait de nous révéler ce qu'il a dans ses documents, il [a établi] que la plupart de violations qu'il a notées sont commises par les agents étatiques, notamment la PNC. Et pourtant, il est de notoriété [publique] que la sécurité des biens et des personnes revient à l'Etat.

Mais lorsque vous constatez que cet Etat avec ses agents étatiques sont responsables de ce qu'on ne peut pas faire, la charte de l'ONU dans son chapitre 7, article 42 et 43 donne à l'ONU beaucoup de possibilités pour freiner l'élan de certains « satrapes » lorsque la démocratie devient au bout du canon.

Qu'est-ce que vous attendez pour appliquer le chapitre, notamment les articles 42 et 43, qui peuvent facilement mettre les bâtons dans les roues de ces « satrapes » ?

Porte-parole par intérim de la MONUSCO [Fabienne Pompey] : Merci de cette question. Il faut établir les responsabilités et la MONUSCO ne cesse de demander que l'impunité ne règne pas et que des enquêtes aillent à leur terme.

Et comme le disait tout à l'heure, Jose Maria, on peut se féliciter quand même qu'un certain nombre de responsables de ces violations des droits de l'homme soient aujourd'hui poursuivis. Il a parlé de 54 militaires des FARDC, 20 agents de la PNC qui ont été condamnés. C'est une avancée, et c'est sur la

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i. : Pompey@unric.org ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

bonne voie, c'est-à-dire la lutte contre l'impunité qui peut permettre de mettre un terme à ce genre d'exactions.

Est-ce que Jose Maria a quelque chose à ajouter ?

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Jose Maria Aranaz] : Merci pour la question, que je trouve tellement pertinente. Il faut rappeler que la responsabilité de protéger la population revient aux autorités. Ça, c'est la responsabilité principale, même s'il y a le chapitre 7 de la charte des Nations Unies qui est déjà [d'application] en RDC. C'est pourquoi il y a une Mission de maintien de la paix en RDC.

Je voulais souligner par exemple qu'en matière de violences sexuelles, on utilise ça comme une bonne pratique utilisée ici en RDC. Il y avait un grand problème qui avait été identifié, il était reconnu, il n'était pas nié, sous le leadership du chef de l'Etat qui a nommé un responsable direct pour prendre action. On a commencé à s'appropriier du problème en prenant l'action. Et aussi avec l'appui de la communauté internationale et le système des Nations Unies, on a commencé à éradiquer les violences sexuelles commises par les agents étatiques et les groupes armés, et aussi contribué à la réhabilitation des victimes.

Mais c'est après, que la politique de tolérance zéro a été décrétée par les autorités et sous le leadership du chef de l'Etat. Et c'est pour ça, que nous avons évoqué le besoin d'avoir une même [opinion] sur la question de violation des droits humains.

Nous rappelons toujours la [responsabilité] des autorités d'éradiquer les violations des droits humains, de contribuer à la lutte contre l'impunité et de traduire en justice les responsables de ces violations et d'introduire une tolérance zéro en matière de violation des droits humains.

Nous pensons aussi que le renforcement du cadre légal en matière de responsabilité de commande, ça peut beaucoup aider à montrer qu'il y a une volonté réelle, une volonté politique, d'éradiquer les violations des droits humains et changer cette tendance préoccupante qui indique les principaux [actuels] auteurs des violations des droits de l'homme.

Et cette tendance indique depuis des années que ce sont les agents étatiques, et il faut changer cette tendance, et pour ça, c'est important d'avoir [l'implication] des autorités, l'introduction d'une politique de tolérance zéro et le renforcement de commande pour introduire une plus forte discipline et une volonté politique pour [faire cesser] les violations des droits humains par les agents étatiques. Merci.

Porte-parole par intérim de la MONUSCO [Fabienne Pompey] : Si je peux me permettre d'ajouter aussi quelque chose, vous savez effectivement que la Force de la MONUSCO soutient souvent les FARDC dans les opérations conjointes ou d'un point de vue logistique. Mais, nous avons ce qu'on appelle une « due diligence policy », un mot qui est un peu difficile à traduire en français, qui serait une politique de diligence voulue. Mais qu'est-ce que ça veut dire ? Ça veut dire que la MONUSCO ne soutient, ne travaille conjointement qu'avec des troupes, que ce soit les FARDC ou la

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i. : Pompey@unric.org ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

PNC, qui n'ont pas d'historique de violations des droits de l'homme. Ça c'est aussi très important, c'est aussi une manière pour nous de travailler avec des gens qui n'ont pas de passé connu en tout cas, de violation des droits de l'homme. Voilà, c'est juste ce que je voulais ajouter.

Question 9

Cosmas Mungazi/ Flambeau de l'Est (Goma) : Ma question s'adresse au Lt-Colonel Serge Haag. Je voudrais comprendre le théâtre de guerre qui se passe dans le territoire de Lubero. Je l'appelle théâtre, parce qu'il y a le NDC Renové qui quitte Walikale pour venir combattre Mazembe dans le Lubero et venir vraiment le battre sur son terrain. Ça, c'est la première inquiétude. Ce même groupe armé qui est venu de Walikale et qui a investi Miriki, il y a quelques jours, va laisser Miriki au bénéfice des FARDC. Votre analyse militaire.

Porte-parole militaire de la MONUSCO [Lt-Colonel Serge Haag] : Merci pour votre question. Je crois que la question que vous posez en termes d'analyse militaire, ce n'est pas de ça qu'il s'agit. Il s'agit plutôt des populations, pour nous autres, qui sont dans ces secteurs, qui sont victimes des affrontements entre des groupes armés, tous confondus.

Alors, ce n'est pas une analyse en tant que telle, mais notre mission à nous, c'est que lorsque nous avons ce qu'on appelle le COB, les bases militaires de la MONUSCO dans tous ces secteurs, et lorsque la MONUSCO est alertée, elle intervient de façon prompte. Et vous avez eu des preuves parce que le mercredi dernier, on vous a fait un point succinct des populations qui sont victimes de ces attaques, de ces affrontements et qui, après l'intervention de la MONUSCO, rejoignent leurs habitations et retrouvent leur quiétude.

Donc, c'est plutôt ce qui nous concerne, la Force de la MONUSCO et non une analyse sur les groupes armés qui se combattent entre eux pendant que nous, en coalition avec les FARDC, nous les combattons. Et ce théâtre, comme vous le dites, ou alors ce combat porte ses fruits chaque jour. Merci.

Question 10

Gisèle Kahimbani/ RTNC (Goma) : Je reviens sur la question de la fermeture des bases de la MONUSCO dans certains coins, je quitte le Walikale, je vais dans le Lubero. J'ai aussi lu quelque part, je n'ai pas encore vérifié mais, c'est une source sûre qui me dit que la MONUSCO serait aussi en train de fermer sa base de Luofu dans le territoire de Lubero. Il y a d'ailleurs des lettres adressées pour demander la suspension de la fermeture de cette base-là.

La question que je pose, est-ce qu'on va encore parler de la réorganisation des troupes de la MONUSCO comme on l'avait dit lors de la dernière conférence de presse ou on va encore dire que là-bas, il n'y a pas d'insécurité ou simplement, la MONUSCO trouve qu'elle n'est peut-être pas en mesure de répondre à la sécurité de la population et elle se retire juste pour dire qu'il y a une sécurité spéciale, ou une intervention spéciale dans les endroits où elle est en train de fermer ses bases ?

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i. : Pompey@unric.org ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org ; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Porte-parole par intérim de la MONUSCO [Fabienne Pompey] : Alors votre source est exacte, elle est d'autant plus exacte que c'était contenu dans un communiqué de presse de la MONUSCO.

Donc ce n'est pas caché, ça fait effectivement partie des 5 bases qui sont fermées.

Je vais reprendre ce que j'ai dit tout à l'heure, le nouveau mandat diminue le nombre des troupes maximales, il faut bien qu'on enlève ces troupes quelque part. Là où sont les troupes, c'est là où il y a l'insécurité. Après, c'est où est-ce que l'insécurité est moins importante, où est-ce que le dispositif local FARDC-PNC et nos autres bases peuvent permettre de continuer à protéger le territoire.

Ce n'est pas forcément des choix faciles, on devait diminuer de 750 hommes, ce sont ces cinq bases qui ont été choisies. C'est toujours à comparer, vous imaginez bien que si on ferme aujourd'hui, je ne sais pas dans le territoire de Fizi, dans le Kasai, etc. on va nous dire mais, là aussi, il y a de l'insécurité. Partout où il y a des bases, il y a de l'insécurité.

L'essentiel est qu'aujourd'hui les populations qui sont dans les cinq localités concernées, puissent à la fois recevoir la protection des autorités congolaises via les FARDC et la PNC, mais aussi de la MONUSCO qui opère maintenant dans ces régions de façon différente. C'est-à-dire qu'au lieu d'avoir une base fixe, elles seront en petits groupes de patrouilles, des hélicoptères et aussi de déploiement rapide. Donc, la présence reste maintenue même si elle est différente dans sa forme.

Question 11

Josué Mfutila/ Siloé TV : Les révélations de New York Times avaient cité un dignitaire de l'espace grand Kasai. La MONUSCO de son côté avait promis de se prononcer au mois de juillet par rapport à ces révélations. Je cite Clément Kanku qui aurait été pointé du doigt par rapport à ces massacres. Et s'il faut marteler là-dessus, la disparition de trois experts des Nations Unies, dont jusque-là la vérité n'est pas encore connue. J'ai la vidéo avec moi, c'était Charles Bambara qui avait émis ce point de vue [selon lequel], la MONUSCO va se prononcer au mois de juillet. Nous sommes vers la fin du mois de juillet, quelle est la position des Nations Unies ou la MONUSCO par rapport à ces révélations qui avaient cité Clément Kanku ?

Porte-parole par intérim de la MONUSCO [Fabienne Pompey] : Merci beaucoup de cette question. D'abord, ce sont deux experts et pas trois. Oui, il doit y avoir un rapport fin juillet sur l'enquête, on n'est pas encore fin juillet, donc, je vous prie d'attendre la fin de juillet. Ensuite ce n'est pas la MONUSCO qui sort cette enquête mais le bureau d'investigation de New York. Voilà donc, Charles Bambara vous a dit la vérité, mais laissez-nous jusqu'à la fin du mois.

Question 12

Vivian Zabarinda/ RTBF (Goma) : Le BCNUDH ne cesse de faire des déclarations en l'emporte-pièce par rapport évidemment à des différentes violations des droits de l'homme enregistrées. Et on a l'impression que les résultats laissent toujours à désirer. On peut savoir,

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i. : Pompey@unric.org ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

est-ce que de votre côté, vous ne craignez pas qu'un jour, le gouvernement congolais puisse vous déclarer indésirable au pays ?

Porte-parole par intérim de la MONUSCO [Fabienne Pompey] : Je vais passer la parole à Jose Maria, si j'ai bien compris, la question, c'est de savoir avec le constat fait par le Bureau conjoint des droits de l'homme sur les violations, si nous n'avons pas peur qu'un jour le gouvernement nous demande de partir. Je vais juste préciser quelque chose. Emporte-pièce ça veut dire un peu au hasard ; les rapports qui sont fait par le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme ne sont pas au hasard, ils sont les fruits d'enquêtes très détaillées.

Jose Maria, la réponse à cette question de savoir si à force de dénoncer les [violations] droits de l'homme vous n'avez pas peur qu'on vous demande de quitter le pays ?

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Jose Maria Aranaz] : Je me rappelle le deuxième jour quand je suis arrivé ici il y a de cela trois années, c'était la première question qui était posée par un collègue de la presse, si je n'avais pas peur d'être déclaré persona non grata. Ce que j'avais dit à l'époque, ce qu'il faut être équilibré.

J'ai évoqué les chiffres de violations des droits de l'homme documenté par notre bureau. Ça c'est une partie de notre mandat. Ce n'est pas le mandat de Jose Maria Aranaz, ce n'est pas un mandat personnel, c'est un mandat qui a été donné par le Conseil de sécurité. Aussi, ai-je mentionné les chiffres des activités que notre bureau a conduites ensemble avec les autorités et avec les partenaires nationaux. Et comme je le dis toujours, il y a une méthodologie de travail, de vérification et de partage des informations avec les autorités nationales. Les enquêtes qui produisent tous ces rapports sont traitées avec les autorités.

Alors, est-ce que j'ai peur d'être déclaré persona non grata ? Je pense que ce n'est pas à titre personnel, comme je dis, ça ne va rien changer. Les chiffres et les rapports de documentation des violations des droits de l'homme, ça fait partie de notre travail. Il faut avoir une perspective globale du travail que tous les bureaux des Nations Unies et tout le système des Nations Unies font en RDC en matière des droits de l'homme pour améliorer la situation.

Porte-parole par intérim de la MONUSCO [Fabienne Pompey] : Jose Maria je vous remercie, je crois qu'on a un petit peu dépassé l'heure, j'espère qu'il est encore temps de dire au revoir aux auditeurs de Radio Okapi qui nous écoutaient, au revoir à vous messieurs et mesdames les journalistes, à la semaine prochaine.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i. : Pompey@unric.org ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04